

Cordonnier (BTM)

RNCP35755 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	243
Formacode(s)	21869, 21889
Code(s) ROME	D1206, B1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	08/07/2021
Date d'échéance	08/07/2026

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation, 1 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE	1300279720001 2	Organiser l'évaluation
CMAR CENTRE VAL-DE LOIRE	1300279800001 5	Former et organiser l'évaluation
ETS REG ENSEIGNEMENT ADAPTE JEAN MONNET	1992081090001 7	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les objectifs du BTM Cordonnier de CMA France sont de former les futurs cordonniers à la réalisation des missions suivantes :

- Connaître les matières premières et leurs utilisations
- Remplacer des 1/2 semelles et des semelles en cuir cousues- Renforcer des accessoires sur le semelage
- Réaliser des travaux sur des talons bottiers et sur des chaussures de fabrication cousue avec semelle entière moulée
- Effectuer des travaux sur tige
- Développer ses compétences en communication pour être à l'écoute et conseiller son client

ACTIVITÉS VISÉES

Accueil commercial et approvisionnement d'une cordonnerie multiservice

Le cordonnier va tout d'abord accueillir sa clientèle en la questionnant sur ses besoins, en déterminant les réparations ou les modifications réaliser sur l'objet. Il va lui formaliser un devis en lui donnant une estimation des délais et du prix. Le cordonnier va également lui apporter des conseils ou lui vendre des prestations liées au multiservice ou encore sur des produits d'entretiens ou des accessoires en lien avec la cordonnerie.

Il aura également la charge d'approvisionner la boutique, d'assurer le suivi des commandes et des stocks avec ses

fournisseurs.

Enfin il assure la tenue du point de vente en le rendant attrayant à la fois en assurant l'hygiène et la propreté des lieux mais également en aménageant la vitrine sur les produits à forte valeur ajoutée.

Réalisation des prestations techniques en cordonnerie

L'activité principale du cordonnier est la réalisation de prestations en cordonnerie variées telles que le remplacement des $\frac{1}{2}$ semelles et des semelles en cuir cousues, le démontage et le remontage sur des talons bottiers, la réalisation de travaux de réparations sur chaussures de fabrication cousues avec semelles entières moulées et soudées, le renforcement ou le remplacement d'un accessoire sur semelage, la réalisation de travaux sur tige, rectification d'aplomb sur chaussure de série ou encore la réparation d'articles de maroquinerie et de vêtements de peau.

Il devra également veiller lors de ses travaux en cordonnerie au respect des règles de sécurité à identifier de possibles dysfonctionnements au vu de la dangerosité des machines qu'il utilise ou des risques liés à la sécurité (produits inflammables, normes incendies ...) de son atelier. Il assurera également les opérations de maintenance sur les machines (les différentes machines à coudre, le banc de finissage ...)

Réalisation de la gestion quotidienne de l'entreprise

Le cordonnier dans une troisième activité va devoir mettre en place sa structure en choisissant son statut, son lieu d'implantation, en achetant des machines, en veillant à la mise en œuvre des nombreuses obligations liées à sa profession.

Il va également communiquer sur son activité et développer sa clientèle en développant son réseau ou en proposant de nouvelles prestations. Pour cela il va également assurer la gestion de la relation avec les fournisseurs en négociant les prix et en recherchant de nouveaux produits innovants afin de rester attractif vis-à-vis de sa clientèle.

Le cordonnier doit également assurer la gestion des ressources humaines de ses salariés ou apprentis, en les recrutant, en leur fixant des objectifs, en les manquant au quotidien afin qu'ils développent de nouvelles compétences dans le métier. Il leur inculquera également les règles en matière de sécurité ou de protection de l'environnement liées aux métiers du cuir.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1.1 – Accueillir le client au sein de la cordonnerie en le questionnant sur ses besoins, en anticipant sa demande, en se montrant disponible, en témoignant de la sympathie et en communiquant dans une langue vivante professionnelle si nécessaire afin de lui offrir un accueil positif et avenant.

C1.2 - Déterminer les réparations ou modifications à effectuer sur l'article en examinant l'état des articles présentés ou décrits afin de donner une estimation des délais et du prix (devis) de la réparation à son client.

C1.3

– Réaliser

des opérations de vente en conseillant son client sur des prestations de multiservices, ou des produits d'entretien, des accessoires associés à la cordonnerie en prenant en compte l'utilisation ou le type d'article dont son client a besoin afin qu'ils soient efficaces et produisent l'effet désiré.

C1.4 – Organiser l'approvisionnement de la boutique ou de l'atelier en assurant le suivi des commandes et des stocks, en réceptionnant, en triant et en étiquetant les articles, en les mettant en valeur afin d'assurer leur mise en rayon et leur vente.

C1.5 – Assurer la tenue du point de vente, en mettant en place la publicité sur les lieux de vente, l'aménagement de sa vitrine, l'entretien du magasin et du matériel afin d'assurer la propreté et le rangement de son environnement de travail.

C2.1 – Remplacer des $\frac{1}{2}$ semelles et des semelles en cuir cousues en les démontant, en consolidant les assemblages, en choisissant la matière appropriée, en posant les semelles et en assurant la finition afin de répondre aux exigences du client.

C2.2 – Démonter et remonter un talon bottier en choisissant la matière, en remontant le talon et en assurant la réalisation de la finition afin qu'il soit équilibré et conforme à l'anatomie du client.

C2.3 – Réaliser des travaux de réparation sur chaussures de fabrication cousues avec semelles entières moulées et soudées (ou cousues) en assurant le démontage, en préparant et posant la double ou la semelle afin de renforcer la résistance de la chaussure.

C2.4 – Renforcer et/ou remplacer un accessoire sur semelage tels qu'un cambrion, une enveloppe, un talon ou son enrobage en utilisant les outils et techniques adéquates afin de leur permettre de retrouver leur esthétique d'origine.

C2.5 – Réaliser des travaux sur tige en remplaçant des glissoires, en posant un élastique d'aisance ou d'une fermeture à glissière, en posant une baguette ou en remplaçant un élément décoratif afin de solidifier la chaussure et

lui rendre son état d'origine.

C.2.6

Rectifier l'aplomb

sur une chaussure en

série en analysant le montage

et en prenant en compte

la forme du pied afin d'apporter un service de confort au pied du client.

C2.7 – Réparer des articles de maroquinerie et des vêtements de peau en observant le montage existant et en utilisant les outils adéquats afin de recoudre les fermetures, remplacer les accessoires ou consolider les accrocs.

C2.8 Assurer la maintenance du matériel et des locaux en entretenant les outils, en réglant ou dépannant les machines, en veillant à la bonne tenue de l'atelier du magasin afin de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

C3.1 – Mettre en place son activité de cordonnier en choisissant un statut juridique, un lieu d'implantation adapté, des locaux respectant les normes en vigueur, en achetant les machines nécessaires, en prenant en compte la concurrence, les éléments de sécurité afin de permettre la réussite de son entreprise de cordonnerie.

C3.2 – Communiquer sur son activité, les prestations réalisées et les produits mis en vente en utilisant des actions de communication adaptées à son activité afin de développer sa visibilité et la clientèle de la cordonnerie.

C3.3 – Gérer la relation avec les fournisseurs en négociant les prix, en recherchant de nouveaux produits innovants, en recherchant des prestataires qui c'est aussi respectent les normes environnementales afin de développer la commercialisation de nouvelles prestations dans une logique éco-responsable.

C3.4 – Réaliser la gestion des ressources humaines de l'entreprise, en réalisant des entretiens de recrutement/annuel, en formant ses salariés/apprentis, en définissant des objectifs de production, en veillant à la prévention des risques professionnels, à l'aménagement des locaux et des équipements de travail afin de veiller aux conditions de travail optimales de ses salariés tout en répondant aux obligations du chef d'entreprise.

Blocs de compétences

RNCP35755BC01 — Assurer l'accueil commercial et les approvisionnement d'une cordonnerie multiservice

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir le client au sein de la cordonnerie en le questionnant sur ses besoins, en anticipant sa demande, en se montrant disponible, en témoignant de la sympathie et en communiquant dans une langue vivante professionnelle si nécessaire afin de lui offrir un accueil positif et avenant.

Déterminer les réparations ou modifications à effectuer sur l'article en examinant l'état des articles présentés ou décrits afin de donner une estimation des délais et du prix (devis) de la réparation à son client.

Réaliser des opérations de vente en conseillant son client sur des prestations de multiservices, ou des produits d'entretien, des accessoires associés à la cordonnerie en prenant en compte l'utilisation ou le type d'article dont son client a besoin afin qu'ils soient efficaces et produisent l'effet désiré.

Organiser l'approvisionnement de la boutique ou de l'atelier en assurant le suivi des commandes et des stocks, en réceptionnant, en triant et en étiquetant les articles, en les mettant en valeur afin d'assurer leur mise en rayon et leur vente.

Assurer la tenue du point de vente, en mettant en place la publicité sur les lieux de vente, l'aménagement de sa vitrine, l'entretien du magasin et du matériel afin d'assurer la propreté et le rangement de son environnement de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée

Mise en situation professionnelle en langue vivante professionnelle

Étude de cas sur la gestion des coûts de fabrication

Étude de cas sur la gestion des stocks et leurs principes d'application au niveau de l'entreprise

Cas pratique sur la réalisation d'un dessin appliqué

Mise en situation professionnelle réelle/fictive sur entretenir et garantir l'image de marque de l'entreprise

RNCP35755BC02 — Réaliser des prestations techniques en cordonnerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Remplacer des $\frac{1}{2}$ semelles et des semelles en cuir cousues en les démontant, en consolidant les assemblages, en choisissant la matière appropriée, en posant les semelles et en assurant la finition afin de répondre aux exigences du client.

Démonter et remonter un talon bottier en choisissant la matière, en remontant le talon et en assurant la réalisation de la finition afin qu'il soit équilibré et conforme à l'anatomie du client.

Réaliser des travaux de réparation sur chaussures de fabrication cousues avec semelles entières moulées et soudées (ou cousues) en assurant le démontage, en préparant et posant la double ou la semelle afin de renforcer la résistance de la chaussure.

Renforcer et/ou remplacer un accessoire sur semelage tels qu'un cambrión, une enveloppe, un talon ou son enrobage en utilisant les outils et techniques adéquates afin de leur permettre de retrouver leur esthétique d'origine.

Réaliser des travaux sur tige en remplaçant des glissoires, en posant un élastique d'aisance ou d'une fermeture à glissière, en posant une baguette ou en remplaçant un élément décoratif afin de solidifier la chaussure et lui rendre son état d'origine.

Rectifier l'aplomb sur une chaussure en série en analysant le montage et en prenant en compte la forme du pied afin d'apporter un service de confort au pied du client.

Réparer des articles de maroquinerie et des vêtements de peau en observant le montage existant et en utilisant les outils adéquats afin de recoudre les fermetures, remplacer les accessoires ou consolider les accrocs.

Assurer la maintenance du matériel et des locaux en entretenant les outils, en réglant ou dépannant les machines, en veillant à la bonne tenue de l'atelier du magasin afin de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation de plusieurs épreuves pratiques :

le candidat va réaliser diverses opérations sur :

- une paire de chaussures homme de fabrication cousue Blake ou soudée.
- une paire de chaussures femme, décolletées ou trotteur de fabrication soudée lisse collante.
- une paire de bottes dame.

Afin de réaliser ces examens pratiques il utilisera les machines/outillage ci-dessous :

- Banc de finissage
- Machine à coudre BLAKE
- Machine à clouer les talons
- Presse à souder
- Machine à coudre pour réparation des tiges
- Perceuse avec foret Æ 2,8 mm
- Extracteur de pointe · Ré activateur · Solvants · Fil, colle, pointes, chevilles, ...

RNCP35755BC03 — Assurer la gestion quotidienne de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place son activité de cordonnier en choisissant un statut juridique, un lieu d'implantation adapté, des locaux respectant les normes en vigueur, en achetant les machines nécessaires, en prenant en compte la concurrence, les éléments de sécurité afin de permettre la réussite de son entreprise de cordonnerie.

Communiquer sur son activité, les prestations réalisées et les produits mis en vente en utilisant des actions de communication adaptées à son activité afin de développer sa visibilité et la clientèle de la cordonnerie.

Gérer la relation avec les fournisseurs en négociant les prix, en recherchant de nouveaux produits innovants, en recherchant des prestataires qui respectent les normes environnementales afin de développer la commercialisation de nouvelles prestations dans une logique éco-responsable.

Réaliser la gestion des ressources humaines de l'entreprise, en réalisant des entretiens de recrutement/annuel, en formant ses salariés/apprentis, en définissant des objectifs de production, en veillant à la prévention des risques professionnels, à l'aménagement des locaux et des équipements de travail afin de veiller aux conditions de travail optimales de ses salariés tout en répondant aux obligations du chef d'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas

Cas pratique sur la réalisation d'un support de communication

Mise en situation professionnelle fictive sur de l'animation d'équipe
Mise en situation professionnelle sur l'organisation du travail

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de cordonneries traditionnelles ou multiservices franchisées, d'entreprises de réparation d'articles en cuir, en relation avec la clientèle.

Elle peut s'exercer en soirée, le samedi.

Le port d'équipements de protection ou d'une tenue professionnelle (tablier, gants, ...) peut être requis pour certaines activités (collage, clouage, décapage, ...).

Le cordonnier exerce principalement en tant qu'indépendant en entreprise artisanale (cordonnerie traditionnelle), il peut aussi être salarié d'une entreprise de fabrication et/ou de réparation d'articles en cuir.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le cordonnier remet en état, rénove, répare tout article en cuir ou en autres matériaux souples (chaussures, sacs, ...). Son objectif est de donner un nouveau visage aux articles abîmés qui lui sont confiés : qui sont essentiellement des chaussures.

Lorsqu'une chaussure lui est envoyée, il va l'examiner et informer le client des réparations à faire. Il va donner le prix à payer et fixe ensuite un rendez-vous avec le client pour que ce dernier puisse retirer sa ou ses chaussure(s).

Le cordonnier va ensuite détacher la partie usée, dessiner la pièce de remplacement, la découper dans le matériau choisi, la poncer, puis la fixer sur la chaussure par clouage, collage ou couture, la polit, la teint et la lustre.

Le cordonnier va maîtriser les opérations suivantes : dessiner, découper, préparer, découdre ou recoller, coudre, monter... La pose de semelles et le remplacement de talons sont les prestations les plus souvent demandées par la clientèle des cordonniers.

Par ailleurs, un cordonnier n'intervient pas seulement pour la réparation de chaussures, il travaille également à la réparation d'objets en cuir tels que les vêtements en cuir, les gants en cuir, les sacs en cuir, les ceintures en cuir...

Le cordonnier est aussi un commerçant qui vend des embouchoirs, des semelles intérieures, des lacets, des crèmes, des brosses, des chaussures...

Il réalise également des travaux de teintures sur cuir. De nos jours, il fabrique également des cartes de visite et des tampons.

On retrouve le métier de cordonnier sous diverses appellations :

- Cordonnier
- Cordonnier-bottier
- Cordonnier réparateur
- Opérateur en

cordonnerie et multiservices

- Réparateur
- d'articles en cuir
- Réparateur en chaussures
 - Réparateur en maroquinerie

Le cordonnier peut évoluer également en tant que bottier, devenir chef d'équipe dans un atelier de production industrielle de chaussures. Il a également la possibilité de travailler à son propre compte.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La réglementation inhérente à la profession est la suivante :

Le décret 2010-29 du 8 janvier 2010 portant application de l'article L.214-1 du code de la consommation à certains produits en cuir et à certains produits similaires précise bien que « L'utilisation du mot « cuir » [...] est interdite dans la désignation de toute autre matière que celle obtenue de la peau animale au moyen d'un tannage ou d'une imprégnation conservant la forme naturelle des fibres de la peau. ».

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, Signée à Washington le 3 mars 1973.

Directive 94/11/CE du parlement européen et du conseil en date du 23 mars 1994 fixe les éléments règlementaires relatifs à l'étiquetage des matériaux utilisés dans les principaux éléments des chaussures et articles chaussants proposés à la vente au consommateur.

- Le 20/12/2006 par la directive 2006/96/CE du Conseil du 20 novembre 2006
- Le 23/09/2003.

Les éléments distinctifs que l'on peut extraire de cette directive, concernant l'utilisation et la signification des pictogrammes s'appliquent sur les différentes parties de la chaussure ou de l'article chaussant et sur les matériaux utilisés.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	FOX30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise en traitement du cuir · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 828
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	FOX30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise en traitement du cuir

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les pré-requis pour accéder au dispositif de certification du BTM Cordonnier sont :

- être titulaire d'un CAP de cordonnerie-multiservice, de podo-orthésiste, de chaussure
- être titulaire d'un titre de niveau 3 dans la chaussure (CAP – BEP – CFPA du premier degré)
- ou avoir acquis 5 ans d'expérience dans le métier de la cordonnerie

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant.

Il comprend :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,
- les présidents des jurys particuliers,
- le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant.

Il comprend :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,
- les présidents des jurys particuliers,

- le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant.

Il comprend :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,
- les présidents des jurys particuliers,
- le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant.

Il comprend :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,
- les présidents des jurys particuliers,
- le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;

Ce jury est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions, représentant au moins un quart des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 449 €
Selon la branche	10 349 € – 10 449 €
Prise en charge	Branches concernées
10 449 €	Valeur par défaut · 212 branches
10 349 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	08/07/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	4	0	100 %	100 %
2019	5	0	75 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19165

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42663

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.campusdesmetiers37.fr/metiers/je-choisis-mon-metier/metiers-dart-et-du-cuir/cordonnier-multiservices/btm-cordonnier/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35755/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2026 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 394 €
Coût moyen par dossier	2 394 €
Durée moyenne	219 h
Période	04/2026
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.